

HONORAIRES au 1^{er} Février 2026

VENTE

(Honoraires à la charge du vendeur sauf convention contraire)

Biens immobiliers

Mandat Simple Frais fixes de **5 000 E TTC** + **3.5 %** TTC du Prix de Vente

Mandat Confiance *Frais fixes de **5 000 E TTC** + **2.5 %** TTC du Prix de Vente

Cas particuliers

Parking Forfait de 1450 E TTC Box Forfait de 1850 E TTC Au-delà de 25 000 E 10%TTC

Mandat de recherche Frais fixes de 5 000 E + 3 % TTC du Prix de Vente (Honoraires acquéreur)

** **Mandat confiance** : Votre bien en exclusivité (-1% d'honoraires) tout en vous réservant la possibilité de présenter vous-même un acquéreur avec alors **rétrocession de la moitié de nos honoraires en votre faveur.***

LOCATION

Baux d'habitation ou mixtes (Soumis à La Loi du 6 Juillet 1989)

Honoraires à charge du LOCATAIRE et du BAILLEUR (en zone tendue) + 2.01 E TTC/m² en zone très tendue

Visite, Constitution du dossier locataire et Rédaction du bail : **10.09 E TTC /m²**

Etat des lieux réalisé par l'agence : **3.03 E TTC/m²**

Honoraires à charge du BAILLEUR

Entremise et négociation* : 6% HT (7.2% TTC) du loyer annuel (Honoraires totaux limités à 1,3 fois le loyer)

**Offert partiellement* dans le cadre de la gestion selon le type de bien, sa localisation...(voir en agence)

Constitution du dossier Bailleur : 200 E TTC

Etat des lieux de sortie : 3 E TTC/m² (avec un minimum de 100^E TTC pour Meublés)

Autres baux d'habitation Honoraires à charge du Bailleur et du Locataire : 8.5% TTC* du loyer annuel cc
* (avec un minimum de 750 E TTC chacun)

Location parking, box ou caves Honoraires à charge du Bailleur et du Locataire : 135 E TTC

Location Local Professionnel ou Commercial, Bureau

Honoraires de Location :

25 % TTC du loyer annuel HT/HC (Charge répartie entre Bailleur et Preneur, ou selon les termes du mandat)

Honoraires de rédaction d'actes et de renouvellement de bail :

5 % TTC du loyer annuel HT/HC avec un minimum de 450 E HT / local (preneur et bailleur)

GESTION

Honoraires de gestion courante **6.6 % HT** (soit 7.92% TTC) des sommes encaissées

(avec 50^E TTC minimum/mois/mandat, 15E TTC pour Parkings ou Caves, 20E TTC pour Box)

Assurance Loyers Impayés y compris Détérioration immobilière et Protection juridique : 2.9% TTC des loyers cc

